



Communiqué de presse

Les fabricants suisses de denrées alimentaires sont alarmés : Non à des expérimentations dangereuses d'économie planifiée !

La Fédération des industries alimentaires suisses (fial) rejette les initiatives des Verts et du syndicat Uniterre sur lesquelles le peuple est appelé à se prononcer le 23 septembre 2018. Il s'agit dans les deux cas de dangereuses tentatives d'économie planifiée. En cas d'acceptation, l'offre variée en denrées alimentaires qui approvisionne la population suisse serait mise en danger et les aliments encore disponibles renchériraient considérablement. En outre, l'accès des entreprises suisses à d'importants marchés d'exportation seraient remis en question.

La fial est préoccupée par le haut niveau de soutien obtenu par les deux initiatives lors des premiers sondages d'opinion. Ce résultat peut être dû au fait qu'en particulier l'initiative « pour des aliments équitables » porte un nom sympathique. Mais ce titre cache des exigences qui coûteraient cher à notre pays, à nos entreprises et aux consommateurs suisses.

Ces initiatives exigent de l'État une ingérence excessive dans le marché. Or des instruments d'économie planifiée tels que ceux qu'elles requièrent (interdictions d'importation de produits alimentaires et agricoles, fonctionnaires préposés à l'agriculture, une bureaucratie contrôlant tout, etc.) ne sont guère suisses dans leur esprit et ne se sont pas non plus, comme le montre l'histoire, avérés efficaces à l'épreuve des faits dans d'autres pays.

Isabelle Moret, Conseillère nationale et Présidente de la fial, souligne l'hostilité des deux initiatives à l'égard des PME : « Les coûts élevés qu'auraient les deux initiatives affecteraient particulièrement les petites et moyennes entreprises familiales. Celles-ci ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les nombreuses exigences bureaucratiques. En conséquence, les initiatives mettent en danger avant tout les PME suisses et leurs emplois dans ce pays ».

Mais ces initiatives sont également dangereuses pour l'industrie alimentaire suisse, car elles violent le droit commercial international que la Suisse s'est engagée à respecter dans divers traités commerciaux. Les initiatives compromettraient ainsi l'accès des entreprises suisses aux marchés étrangers et donc l'emploi en Suisse.

Plusieurs exigences des deux initiatives contredisent la nouvelle base constitutionnelle régissant l'agriculture qui n'a été clairement adoptée par la population que l'année dernière sous la forme du contre-projet à l'Initiative sur la « sécurité alimentaire ». En revanche, d'autres revendications (comme la protection des terres cultivées) sont devenues caduques, ayant déjà été intégrées à ce contre-projet.

Des aliments respectueux de l'environnement, équitables et produits de manière durable se sont établis depuis longtemps sur le marché, un marché en constante évolution. C'est pour cela qu'un amendement constitutionnel et une ingérence excessive de l'État ne sont pas nécessaires. De telles interventions s'avèreraient au final contre-productives, car elles affaibliraient le caractère distinctif des aliments produits en Suisse.

Berne, le 27 août 2018

Contact :

Isabelle Moret, Conseillère nationale et Présidente de la Fédération des industries alimentaires suisses (fial), 079 332 08 23
Niklaus Iten, Président de la Swiss Association of Nutrition Industries (SANI), bio-familia AG, 076 415 21 28
Daniel Imhof, Head of Agricultural Affairs, Nestlé Suisse S.A., 079 573 18 37

Les prises de position de la fial concernant ces deux initiatives sont téléchargeables sur www.fial.ch (Documents).

Internet:

www.fial.ch

Sekretariate:

<input checked="" type="checkbox"/>	Münzgraben 6 CH-3011 Bern Tel 031 310 09 90 Fax 031 310 09 99	<input type="checkbox"/>	Worbstrasse 52 Postfach 160 CH-3074 Muri b. Bern Tel 031 352 11 88 Fax 031 352 11 85	<input type="checkbox"/>	Thunstrasse 82 Postfach CH-3000 Bern 6 Tel 031 356 21 21 Fax 031 356 00 65
-------------------------------------	--	--------------------------	--	--------------------------	--